

Ecole d'Echecs Lédonienne

Centre Social René Feït ----- Collège Aristide Briand
 2, rue de Pavigny 39000 LONS LE SAUNIER - 20 Avenue Aristide Briand 39000 LONS LE SAUNIER
 André DENIS : 06.71.27.27.94 - andre.denis@cofides-ec.com web : <http://echecs.ecole.lons.free.fr>

BULLETIN D'INFORMATIONS DE L'ECOLE D'ECHECS LEDONIENNE N° 2/14/15 du 10/09/2014

CITATION DE LA SEMAINE :

"Il est difficile de battre un adversaire quand il ne commet pas d'erreur."

(Magnus CARLSEN – Champion du monde d'échecs)

MODIFICATION DES REGLES DU JEU D'ECHECS

La Fédération Internationale des Echecs (FIDE) a modifié de nombreux articles des règles du jeu.

Elle a notamment décidé 2 sanctions plus sévères :

- Un joueur qui apporte un téléphone dans la salle de jeu perd sa partie ;
- Le 1^{er} coup illégal achevé en **cadence rapide** fait perdre la partie.

Le Comité Directeur de la Fédération Française des Echecs était autorisé à adapter ces 2 règles pour les compétitions françaises. Elle a donc décidé que :

- Si un joueur apporte un téléphone mobile et/ou un autre moyen électronique de communication dans la salle de jeu, il recevra un avertissement oral de l'Arbitre.
- Si cet appareil émet un son dans la salle de jeu pendant la partie, le joueur perdra sa partie.

Pour les compétitions scolaires organisées en France la règle qui stipule que le 3^{ème} coup interdit fait perdre la partie demeurera appliquée.

La FIDE a aussi décidé de modifier la cadence du jeu rapide.

Pour simplifier, une partie de "jeu rapide" est maintenant une partie où tous les coups doivent être effectués dans un temps limité de plus de 10 mn mais de moins de 60 mn.

Si les pièces ont été mal placées sur l'échiquier, on pouvait demander à l'Arbitre l'autorisation de recommencer la partie si 3 coups n'avaient pas encore été joués. Le nouveau règlement porte cette possibilité à 10 coups.

Si l'arbitre observe 2 Rois en échec ou bien 1 pion sur la rangée de promotion, il attendra jusqu'à ce que le coup suivant soit achevé. Ensuite, si la position sur l'échiquier est toujours illégale, il déclarera la partie nulle.

Une partie de "Blitz" est une partie où tous les coups doivent être joués dans un temps limité de 10 mn ou moins par joueur.

CHALLENGE DES P'TITS PIONS 2014/2015

Sauf modification du calendrier de la Fédération Française des Echecs, il y aura 7 manches, soit, de 13h30 à 18h30 :

- Dimanche 12 octobre 2014 à l'Ecole de La Salle ;
- Dimanche 16 novembre 2014 à l'Ecole de La Salle ;
- Dimanche 14 décembre 2014 à l'Ecole de La Salle ;
- Dimanche 11 janvier 2015 au Centre Social René Feit ;
- Dimanche 1 février 2015 au Centre Social René Feit ;
- Dimanche 15 mars 2015 au Centre Social René Feit ;
- Dimanche 12 avril 2015 au Centre Social René Feit.

Comme chaque année, il sera demandé aux Parents de nous aider à installer, puis à désinstaller, la salle de jeu.

Egalement, il leur sera demandé une participation ponctuelle à la surveillance des enfants en dehors des salles de jeu et notamment, dans la cour s'il fait beau.

LES LICENCES DE LA FÉDÉRATION FRANCAISE DES ECHECS

"A l'heure de la dématérialisation des supports papier, la licence sous sa forme actuelle va disparaître et sera remplacée par un fichier pdf envoyé aux clubs. Ceux qui le souhaitent pourront toutefois imprimer eux-mêmes leur licence via un espace personnel sur le site fédéral."

Diego SALAZAR, Président de la Fédération Française des Echecs.

LES PHOTOGRAPHIES DE LA SAISON 2013/2014

Toutes les photos prises au cours des compétitions et de l'école d'échecs de la saison 2013/2014 sont en ligne sur le lien suivant : http://echecs.ecole.lons.free.fr/galerie_photos_046.htm

LES COMPETITIONS INDIVIDUELLES ET SCOLAIRES DE LA SAISON 2014/2015

Le Championnat individuel "Jeunes" du Jura aura lieu les 17 et 18 janvier 2015, probablement à Arbois.

Le Championnat Scolaire du Jura aura lieu à Lons-le-Saunier, le 28 janvier 2015.

Les dates et lieu du Championnat de Franche-Comté "Jeunes" et la date du Championnat Académique scolaire devraient être connus le 27 septembre prochain.